

N/REF : 18/10/2024 9H20 C:263391 I:35673

GEOLITHE

V/Appel du Vendredi 18/10/2024 a 9H20

**181 RUE DES BECASSES
38920 CROLLES**

IMMEUBLE : 181 BECASSES
181 RUE DES BECASSES
38920 CROLLES

St Martin-H, le 23 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N181 RUE DES BECASSES 38920 CROLLES - ENTREPRISE GEOLITHE
0787268846

MOTIF : DEBOUCHAGE CANALISTION ENTRE LE LABO ET LES EU

Donneur d'ordre : _ DSP Dispatcher P1/P2

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 22/10/2024 A 10H00
INTERVENTION DEPUIS LE LABORATOIRE
DEBOUCHAGE ECOULEMENT EVIER DU LABORATOIRE DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR
CONTRE-PENTE VU AVEC LE RESPONSABLE
IL Y A UN SIPHON INACCESSIBLE DERRIERE LE BAC DE RETENTION

OBSERVATIONS : FRANCK MERCI DE VERIFIER LE TAUX DE TVA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,25	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	176,90	221,12

TOTAL H.T.	221,12
T.V.A. a 20,00%	44,22
TOTAL T.T.C.En EURO	265,34

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN